



L'ÉQUILIBRE SE CONSTRUIT CHAQUE JOUR

le service d'accompagnement
de l'Assurance Maladie pour
les malades chroniques



Cpam de la Gironde : un nouveau service pour mieux vivre avec le diabète

Parce que le diabète est une maladie qui peut entraîner de graves complications, la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde propose aux personnes diabétiques un nouveau service d'accompagnement : sophia.

Qu'est-ce que sophia ?

sophia est un service conçu pour permettre aux patients diabétiques de mieux vivre au quotidien avec leur maladie, en les soutenant et en les accompagnant grâce à un contact téléphonique privilégié avec un infirmier-conseiller en santé et des outils pratiques (journal trimestriel, brochures thématiques ...).

Destiné à améliorer la qualité de vie des patients diabétiques, sophia répond à leurs questions et les aide à mieux mettre en pratique les recommandations de leur médecin.

Qui peut bénéficier de sophia ?

Le service est proposé aux **patients atteints de diabète de type 1 ou de type 2, âgés de plus de 18 ans, pris en charge à 100% (au titre d'une Affection de Longue Durée) par le régime général** de l'Assurance maladie.

Pour s'inscrire à sophia, c'est simple

Les patients diabétiques concernés sont directement contactés, par courrier, par l'Assurance maladie. Il leur suffit de remplir et de renvoyer le bulletin d'inscription qui leur a été adressé à l'aide de l'enveloppe T.

sophia est un service gratuit, sans incidence sur le niveau de remboursement des soins.

Pour en savoir plus sur sophia :

www.sophia-infoservice.fr

0 811 709 709 (prix d'un appel local depuis un fixe).